

Conseil Municipal PROCES-VERBAL

Séance du LUNDI 25 AVRIL 2016 à 18h30

Sous la Présidence de Mr PEYRON Christian,

Etaient présents :

RAFINESQUE C – BERNARD J - SANCHEZ B – ROS C - BALBI F - ROCHE R - LEBEGUE J –
ALTIER MA - ROUX R - DEPEYRE A - MARCHAND G - SABATIER T - RIGGIO B - ROMANINI
B - TRAMIER JF – VICENTE V - CHARLES P - GILLET N – FAURE C - CHETTOUH Y – GARCIA
A - BRUNA F - AVON E – GAMBARO E

Procurations: JEREZ PLAINDOUX MA à BALBI F

Excusées : BASTET S

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mr CHARLES Patrice se porte candidat et est élu à la majorité.

03 abstentions : Mr AVON, Mme BRUNA, Mme GAMBARO

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Mr PEYRON

Approbation à la majorité du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2016.

03 abstentions : Mr AVON, Mme BRUNA, Mme GAMBARO

3/ DESIGNATION MEMBRES CLIGEET

(Mr PEYRON)

Rapporteur : Mr PEYRON

Renouvellement à l'unanimité des membres suivants :

Titulaire : PEYRON Christian

Suppléant : ROCHE René

4/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CHCM

(Mr PEYRON)

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour attribuer une subvention exceptionnelle de 1000€ à l'association CHCM dans le cadre de sa participation au championnat de France le 11 juin 2016.

5/ CONVENTION MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ASSOCIATION « COUP DE POUCE »

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux à l'association « Coup de Pouce » dans le cadre d'actions d'insertions.

6/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC / FIXATION DES DROITS DE PLACE A L'OCCASION DES FETES FORAINES

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour maintenir les tarifs 2015 relatifs à l'occupation du domaine public lors des fêtes foraines pour l'année 2016.

7/ SUBVENTIONS SORTIES SCOLAIRES

Rapporteur : Mme ROS

Accord unanime pour accorder une subvention annuelle de 120€/classe pour financier une partie de sorties annuelles pédagogiques de fin d'année sous réserve du respect des modalités de dépôt de dossiers suivantes :

- Dépôt du dossier au minimum 3 semaines avant la date de la sortie accompagnée des pièces suivantes :
 - Présentation d'un projet prévisionnel indiquant le nombre d'enfants concernés, les objectifs pédagogiques de la sortie et les activités prévues dans le cadre de la sortie
 - Plan de financement de l'action précisant l'ensemble des dépenses et des recettes affectées à la sortie
 - Un RIB sur lequel devra être versée la subvention.

8/ CONVENTION CADRE RELATIVE A L'ASSISTANCE ET CONSEIL EN ORGANISATION, RESSOURCES HUMAINES ET STATUTAIRES PROPOSEES PAR LE CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention cadre relative à l'assistance et le conseil en organisation, ressources humaines et statutaires, que pourrait apporter le CDG 84 aux communes autour des axes suivants :

- Audit d'organisation
- Accompagnement d'une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
- Aide à la réalisation de documents RH
- Etudes juridiques statutaires
- Aide au recrutement
- Etablissement de la paie
- Calcul allocation chômage.

9/ DEGREVEMENT TAXE RELATIVE A LA PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Rapporteur : Mr PEYRON

Mr TRAMIER quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Accord unanime pour accorder un dégrèvement de 50% à la participation au raccordement d'assainissement collectif des parcelles cadastrées section B 2438 et 2484 en contre-partie de la perte de jouissance due à l'attribution à la commune des servitudes suivantes :

- servitude de passage de canalisations d'eaux usées d'une largeur de 3 m sur la parcelle B 2438 et 4 m sur la parcelle cadastrée section B 2484.

10/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION PAROISSIALE DES ŒUVRES DE NOTRE DAME DES PLANS

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour attribuer une subvention exceptionnelle de 1000€ à l'association des œuvres de Notre Dame des plans dans le cadre de la rénovation de la fresque de la Chapelle des Pénitents.

11/ INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL ACCORDES PAR DELIBERATION DU 07 AVRIL 2014

Rapporteur : Mr PEYRON

- 1- **Arrêté décidant l'attribution d'un bien communal à la location concernant :**
 - le logement situé au 2^{ème} étage sud bâtiment Jean MOULIN à compter du 1^{er} avril 2016.
- 2- **Arrêtés décidant la révision de loyer d'un bien communal concernant :**
 - Emplacement de stationnement n°10 Parking collectif situé Rue Anatole France maintenant le loyer mensuel à 40€ (considérant la variation de l'indice de référence du coût de la construction publié par l'INSEE entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015)
 - Logement situé au hameau de DERBOUX dont le loyer est maintenu à 373€ en application de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015.
 - Logement situé Bd Léopold Fauritte (anciennement 110 Rue Basse) dont le loyer est maintenu à 311€ en application de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015.

La séance est levée à 19h35

Fait à MONDRAGON, le 28 avril 2016

**Le secrétaire de séance
CHARLES Patrice**